



## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### \*\*\* Section 1 - Identification \*\*\*

**Identificateur de produit**

GASOIL SOUS VIDE

**Code de produit**

Préfixe 07

**Synonymes**

Huile pétrolière ; Huile lubrifiante ; Hydrocarbure pétrolier ; Lubrifiant.

**Usage recommandé**

Intermédiaire de procédé à utiliser comme combustible industriel ou mélange de base. Si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits chimiques, consulter les Fiches de données de sécurité de ces produits.

**Restrictions d'utilisation**

Aucune connue.

**POUR LES PRODUITS FABRIQUÉS AUX ÉTATS-UNIS :****FABRICANT**

Safety-Kleen Systems, Inc.  
42 Longwater Drive  
Norwell, MA 02061-9149  
U.S.A.

**SUPPLIER (au Canada)**

Safety-Kleen Canada, Inc.  
25 Regan Road  
Brampton, Ontario, Canada L7A 1B2

**POUR LES PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA :****FABRICANT**

Safety-Kleen Canada, Inc.  
25 Regan Road  
Brampton, Ontario, Canada L7A 1B2

**FOURNISSEUR (aux États-Unis)**

Safety-Kleen Systems, Inc.  
42 Longwater Drive  
Norwell, MA 02061-9149  
U.S.A.

[www.safety-kleen.com](http://www.safety-kleen.com)

Téléphone : 1-800-669-5740

N° de téléphone en cas d'urgence : 1-800-468-1760

**Date de la version**

18 janvier 2018

**Remplace la version du**

24 mars 2015

**Date de la version originale**

16 octobre 1996

### \*\*\* Section 2 – Identification des dangers \*\*\*

**Classification conforme à l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2015-17) (Canada) et à l'alinéa (d) du 29 CFR 1910.1200 (États-Unis).**

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2A

Mutagénicité pour les cellules germinales, Catégorie 2

Cancérogénicité, Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles, Exposition unique, Catégorie 2 (poumons)

Toxicité pour certains organes cibles, Expositions répétées, Catégorie 1 (poumons et peau)

Danger par aspiration, Catégorie 1

**ÉLÉMENTS DU SGH SUR LES ÉTIQUETTES**

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

## Symbole(s)



## Mention(s) de danger

DANGER !

## Mention(s) d'avertissement

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer et risque présumé d'effets graves pour les poumons.

Risque avéré d'effets graves pour les poumons et la peau à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Conseil(s) de prudence

### Prévention

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation.

### Intervention

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

### Élimination

Éliminer le conformément à toute réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

### Danger(s) non classé(s) ailleurs

Les expositions répétées peuvent provoquer un assèchement ou des gerçures de la peau.

## \* \* \* Section 3 - Composition / Information sur les composants \* \* \*

Ce produit peut être représenté par l'un ou l'autre des N° CAS suivants, ou les deux, et ne représente pas un mélange des deux différent composants.

N° CAS	Nom du composant	Pourcentage
101316-73-8	Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique	0-100
92045-41-5	Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F)	0-100

## \* \* \* Section 4 – Mesures de premiers secours \* \* \*

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### Description des mesures nécessaires

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux, au besoin.

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment au savon et à l'eau. Obtenir des soins médicaux, au besoin.

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin/Obtenir des soins médicaux.

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Ne PAS faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête au-dessous des hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Symptômes/effets les plus importants

#### Aigus

Irritation des yeux, lésions pulmonaires (découlant de l'aspiration).

#### Retardés

Effets mutagènes, cancer, lésions pulmonaires, lésions cutanées.

### Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Administer un traitement symptomatique et de soutien. Le traitement peut varier selon l'état de la victime et les particularités de l'incident.

<b>*** Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie ***</b>
--

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, mousse classique, poudre extinctrice, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. L'eau ou la mousse peut causer du moussage.

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jets d'eau à haute pression.

#### Dangers spéciaux posés par le produit chimique

Le produit peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement.

#### Produits de combustion dangereux

La combustion peut produire des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) à pression positive et de l'équipement de protection complet sont requis en cas d'incendie.

#### Mesures à prendre en cas d'incendie

Déplacer les contenants du lieu de l'incendie si cela peut être fait sans risque. Maintenir les contenants de stockage froids avec de l'eau pulvérisée. Risque d'explosion des vapeurs à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts. Les vapeurs et les gaz peuvent prendre feu à des sources inflammables éloignées et faire un retour de flamme. Les vapeurs se propagent sur le sol et s'accumulent dans les zones en contrebas ou les espaces clos. L'écoulement aux égouts peut créer un risque d'incendie. Les contenants peuvent éclater, exploser ou être projetés en l'air lorsqu'ils sont exposés à la chaleur. Les contenants « vides » peuvent retenir des résidus et être dangereux. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.

#### Classement des dangers selon la NFPA : Santé : 1 Incendie : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### \*\*\* Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels \*\*\*

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des vêtements et de l'équipement de protection individuelle, consulter la Section 8. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Retirer toutes les sources d'inflammation. Ne pas toucher le produit déversé accidentellement ni marcher dessus. Colmater la fuite, si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone dangereuse. Empêcher le personnel non indispensable et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Ventiler la zone et éviter de respirer la vapeur ou le brouillard. Contenir le déversement de façon à empêcher la contamination des eaux de surface et des égouts. Contenir le déversement sous forme liquide en vue d'une récupération éventuelle ou absorber avec une matière sorbante compatible et pelleter à l'aide d'un outil antiétincelles propre dans un contenant pouvant être scellé pour l'éliminer.

De plus, en cas de gros déversement : Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour le recueillir et l'éliminer plus tard. Il pourrait y avoir des exigences réglementaires fédérales précises en matière de déclaration, associées aux déversements, aux fuites ou aux rejets de ce produit. Voir également la SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION.

### \*\*\* Section 7 – Manutention et stockage \*\*\*

#### Précautions relatives à la sécurité de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart des étincelles ou des flammes. Lorsque des mélanges inflammables peuvent être présents, utiliser de l'équipement sécuritaire pour de tels endroits. Utiliser des outils anti-étincelles propres et de l'équipement antidéflagrant. Les contenants métalliques, notamment les camions et les wagons-citernes, doivent être mis à la masse et placés en métallisation lors du transfert de gros volumes du produit. Ce produit a une faible pression de vapeur et il n'est pas attendu qu'il présente un danger d'inhalation à des températures et pressions normales. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements et les chaussures. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Maintenir le récipient fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé et lors du transport. Stocker les contenants dans un endroit frais et sec. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, souder au laiton, braser, percer ou meuler les contenants. Tenir les contenants à l'écart des flammes, des étincelles, de l'électricité statique ou de toute autre source d'inflammation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit et peuvent être dangereux. Garder sous clé.

#### Incompatibilités

Matières oxydantes.

### \*\*\* Section 8 – Contrôles de l'exposition / Protection individuelle \*\*\*

#### Limites d'exposition des composants

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont élaboré de limite d'exposition pour aucun des composants de ce produit.

#### Contrôles d'ingénierie

Fournir une ventilation générale. Lorsqu'une ventilation générale adéquate n'est pas disponible, employer des enceintes isolées de sécurité, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres installations techniques.

#### Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

Il faut au moins porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Une protection supplémentaire telle que des lunettes de protection à coques, un écran facial ou un respirateur peut être nécessaire selon l'usage prévu et les concentrations de brouillard ou de vapeurs. Une douche oculaire d'urgence et une douche de décontamination d'urgence doivent être fournies dans l'aire de travail immédiate.

## Protection des voies respiratoires

Utiliser des cartouches de filtre à particules de la série P- ou R- et anti-vapeurs organiques homologuées par le NIOSH lorsque la concentration de vapeur ou de brouillard dépasse les limites d'exposition applicables. La protection offerte par les respirateurs à adduction d'air filtré est limitée. Ne pas utiliser de respirateur de la série N-. Le choix et l'emploi de l'équipement de protection respiratoire doivent être conformes à la norme générale de l'industrie de l'OSHA (*OSHA General Industry Standard*) 29 CFR 1910.134 aux États-Unis ou à la norme de la CSA Z94.4 au Canada.

## Recommandations sur les gants

Lorsqu'il y a risque de contact avec la peau, porter des gants de néoprène, de nitrile ou des gants de protection équivalents ; l'emploi de gants de caoutchouc naturel (latex) ou de gants équivalents n'est pas recommandé. Afin d'éviter le contact prolongé ou répété lorsqu'il y a risque de déversements et de projections, porter un écran facial, des bottes, un tablier, une combinaison complète, une chemise à manches longues ou d'autres vêtements adéquats de protection résistants aux produits chimiques.

## Équipement de protection

L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des conditions d'utilisation de cette matière. Une évaluation des dangers présents dans l'aire de travail relativement aux besoins en EPI doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux exigences réglementaires. L'EPI suivant doit être considéré comme le minimum requis : lunettes de sécurité, gants, sarrau de laboratoire ou tablier.

## \* Section 9 – Propriétés physiques et chimiques \* \* \*

<b>Apparence/Odeur :</b> Liquide ambré, odeur de pétrole	<b>pH :</b> Sans objet
<b>Odeur :</b> Pétrole	<b>Seuil olfactif :</b> Non disponible
<b>Point d'ébullition :</b> 220°C (420°F) (Minimum)	<b>Point de fusion :</b> Non disponible [point d'écoulement -6°C (21°F) (Maximum)]
<b>Solubilité :</b> Insoluble	<b>Densité relative :</b> 0,88 (Eau = 1) (Environ)
<b>Masse volumique :</b> 7,3 lb/gallon US (880 g/l) (Environ)	<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau :</b> Non disponible
<b>Vitesse d'évaporation :</b> Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation :</b> Non disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Non disponible	<b>Point d'éclair :</b> 150°C (302°F)
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b> Non disponible	
<b>Pression de vapeur :</b> < 0,1 mm Hg à 20°C (68°F)	<b>Viscosité :</b> Non disponible
	<b>Densité de vapeur :</b> Non disponible

### Autres informations sur les propriétés

On ne dispose d'aucune information supplémentaire.

## \* \* \* Section 10 – Stabilité et réactivité \* \* \*

### Réactivité

Aucun risque de réactivité n'est attendu.

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### Stabilité chimique

Stable à des températures et pressions normales.

### Risque de réactions dangereuses

La polymérisation est inconnue à des températures et pressions normales.

### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles et les flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

### Matières incompatibles

Éviter les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition et de combustion peuvent être toxiques. La combustion peut dégager des oxydes de carbone et produire des composés organiques non identifiés.

* * * <b>Section 11 – Données toxicologiques</b> * * *
--

### Données et information sur la toxicité

#### Analyse des composants - DL50/CL50

##### Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique (101316-73-8)

Dermique DL50 Lapin > 4480 mg/kg ; Oral DL50 Rat > 2 000 mg/kg

##### Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F) (92045-41-5)

Dermique DL50 Lapin > 4480 mg/kg ; Oral DL50 Rat > 2 000 mg/kg

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Respiratoire

Aucune à des températures et pressions normales. L'inhalation de brouillard peut provoquer de l'irritation, des lésions pulmonaires, des effets mutagènes et le cancer.

##### Orale

Irritation, diarrhée, douleurs stomacales, lésions pulmonaires (découlant de l'aspiration).

##### Cutanée

Irritation de la peau, lésions cutanées.

##### Oculaire

Irritation des yeux.

#### Effets immédiats

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des lésions aux poumons. Ce produit n'est pas susceptible de présenter un danger d'inhalation à des températures et pressions normales. Ce produit peut provoquer de l'irritation, des rougeurs et un gonflement. Ce produit n'est pas susceptible d'être absorbé par la peau en des quantités nocives. Peut provoquer une irritation de la gorge, des vomissements et de la diarrhée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Effets retardés

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Provoque des lésions aux poumons et à la peau la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le contact prolongé ou répété avec les yeux peut causer une inflammation de la membrane qui tapisse les paupières et qui recouvre le globe oculaire (conjonctivite). Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer un assèchement, des gerçures, des rougeurs, des démangeaisons ou un gonflement (dermatite).

#### Irritation/Corrosivité

Provoque une grave irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

D'après les informations dont on dispose actuellement, aucune sensibilisation connue chez l'homme n'est associée à ce produit.

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

## Sensibilisation cutanée

D'après les informations dont on dispose actuellement, aucune sensibilisation connue chez l'homme n'est associée à ce produit.

## Cancérogénicité

### Cancérogénicité des composants

#### Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique (101316-73-8)

ACGIH : A4 - Non classifiable en tant que Cancérogène pour l'homme (hautement et sévèrement raffinées)

#### Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F) (92045-41-5)

ACGIH : A4 - Non classifiable en tant que Cancérogène pour l'homme (hautement et sévèrement raffinées)

## Mutagénicité pour les cellules germinales

Les distillats sous vide ont présenté des effets mutagènes au niveau expérimental.

## Tératogénicité

D'après les informations dont on dispose actuellement, aucune tératogénicité connue n'est associée à ce produit.

## Effets sur la reproduction

D'après les renseignements dont on dispose actuellement, aucune toxicité connue pour la reproduction n'est associée à ce produit.

## Effets sur certains organes cibles – Exposition unique

Poumons.

## Effets sur certains organes cibles – Expositions répétées

Poumons, peau.

## Danger par aspiration

Cette matière présente un danger par aspiration en cas d'ingestion.

## Troubles médicaux existants pouvant être aggravés par l'exposition

Les personnes souffrant déjà de troubles des voies respiratoires (nez, gorge et poumons), oculaires (yeux) ou cutanés (peau) peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition.

## \* \* \* Section 12 – Données écologiques \* \* \*

## Écotoxicité

Cette matière peut être toxique pour les organismes aquatiques.

### Analyse des composants – Toxicité aquatique

#### Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique (101316-73-8)

Durée/Test/Espèce	Concentration/Conditions	Notes
48 Hr CE50 Daphnia magna	2,3 – 2,5 mg/L	

#### Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F) (92045-41-5)

Durée/Test/Espèce	Concentration/Conditions	Notes
96 Hr CL50 Brachydanio rerio	79,6 mg/L [semi-statique]	
96 Hr CL50 Pimephales promelas	3,2 mg/L [semi-statique]	

## Persistance et dégradabilité

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## Potentiel de bioaccumulation

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### Mobilité dans le sol

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Autres effets nocifs

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## \* \* \* Section 13 – Données sur l'élimination du produit \* \* \*

### Méthodes d'élimination

Non réglementé. D'après les données dont on dispose, cette information s'applique au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur. Le traitement, l'utilisation ou la contamination par l'utilisateur pourrait changer le(s) code(s) de déchet applicables à l'élimination de ce produit.

Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux. Des règlements pourraient aussi s'appliquer aux contenants vides. La responsabilité de l'élimination correcte de la matière résiduelle incombe à son propriétaire. Contacter Safety-Kleen en ce qui concerne le recyclage ou l'élimination correct.

## \* \* \* Section 14 – Informations relatives au transport \* \* \*

### Numéro du Guide des mesures d'urgence

**DOT Appellation réglementaire :** Non réglementé aux fins du transport.

**TMD Appellation réglementaire :** Non réglementé aux fins du transport.

## \* \* \* Section 15 – Informations sur la réglementation \* \* \*

### Composés organiques volatils (Tel que réglementé) :

Négligeable selon le 40 CFR Partie 51.100(s)

### Réglementation fédérale des États-Unis

#### Articles 302/304 de la SARA

#### Analyse des composants

D'après les composants répertoriés à la Section 3, ce produit ne contient aucune des « substances extrêmement dangereuses » répertoriées en vertu du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA), article 302 ou article 304, telles qu'identifiées dans le 40 CFR Partie 355, Annexe A et B.

#### Article 311/312 de la SARA – Catégories dangereuses

Ce produit pose les dangers suivants pour la santé tels qu'ils sont définis dans le 40 CFR Partie 370 et est soumis aux dispositions des articles 311 et 312 du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA) :

Danger immédiat (aigu) pour la santé

Danger retardé (chronique) pour la santé

**Dangers aigus pour la santé :** Oui **Dangers chroniques pour la santé :** Oui **Incendie :** Non

**Pression :** Non **Réactif :** Non

#### Article 313 de la SARA

#### Analyse des composants

Ce produit ne contient aucun produit chimique « toxique » soumis aux dispositions de l'article 313 du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA) et du 40 CFR Partie 372.

### CERCLA

#### Analyse des composants

D'après les composants répertoriés à la Section 3, ce produit ne contient aucune des « substances dangereuses » répertoriées en vertu de la loi intitulée *Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) dans le 40 CFR Partie 302, Tableau 302.4.

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

### Inventaire de la loi intitulée TSCA

Certains des composants de ce produit sont répertoriés ou sont dispensés des dispositions visant leur parution dans l'inventaire de la TSCA.

Certains des composants de ce produit ne sont pas répertoriés dans l'inventaire de la TSCA.

### Analyse des composants

Composant	N° CAS	TSCA
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique	101316-73-8	Oui
Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F))	92045-41-5	Non

### Règlements des États américains

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié dans les listes des États américains de CA, MA, MN, NJ ou PA.

### Règlements canadiens

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la Fiche de données de sécurité (FDS) contient tous les renseignements exigés aux termes du RPC.

### Analyse des composants

Composant	N° CAS	CAN
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), raffinage non catalytique	101316-73-8	LES
Huiles lubrifiantes usées distillées sous vide (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation sous vide d'huiles lubrifiantes usées. Son point d'ébullition est compris approximativement entre 200°C et 360°C (392°F et 680°F))	92045-41-5	LIS

### LCPE – Liste des substances d'intérêt prioritaire

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

### Substances appauvrissant la couche d'ozone

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

### Conseil canadien des ministres de l'environnement – Recommandations pour la qualité des sols

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

### Conseil canadien des ministres de l'environnement – Recommandations pour la qualité de l'eau

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

## \* \* \* Section 16 – Autres informations \* \* \*

### Résumé des changements

18-01-2018 : révision réglementaire et mise à jour.

### Clé/légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (États-Unis) ; ADR - European Road Transport (Europe) ; AU - Australie ; BEI - Biological Exposure Indices (indices biologiques d'exposition) ; BOD - Biochemical Oxygen Demand (DBO - demande biochimique en oxygène) ; C - Celsius ; CAN - Canada ; CA/MA/MN/NJ/PA - Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie ; CAS - Chemical Abstracts Service (États-Unis) ; CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (États-Unis) ; CE - Commission européenne (EC - European Commission) ; CEE - Communauté économique européenne (anciennement) aujourd'hui : UE - Union européenne ; CFR - Code of Federal Regulations (États-Unis) (code des règlements fédéraux) ; EU - European Union (UE - Union européenne) ; CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer (IARC - International Agency for Research on Cancer) ; CLP - Classification, Labelling, and Packaging (États-Unis) (classification, étiquetage et emballage) ; CN - Chine ; CPR - Controlled Products Regulations (RPC - Règlement sur les produits contrôlés) (Canada) ; DBO - demande biochimique en oxygène (BOD - Biochemical Oxygen Demand) ; DFG - Deutsche Forschungsgemeinschaft (Allemagne) ; DL50/CL50 - Dose létale

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

50/Concentration létale 50 (DL50/CL50 - Lethal Dose 50/Lethal Concentration 50) ; DOT - Department of Transportation (États-Unis) ; DSD - Dangerous Substance Directive (États-Unis) (signalisation des substances Dangereuses) ; LIS - Domestic Substances List (LIS - Liste intérieure des substances) (Canada) ; EC - European Commission (CE - Commission européenne) ; EEC - European Economic Community (anciennement), aujourd'hui : EU - European Union, CEE - Communauté économique européenne (anciennement), aujourd'hui : UE - Union européenne ; EIN - European Inventory (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) ; EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Europe) (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) ; ENCS - Japan Existing and New Chemical Substance Inventory (inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles) ; EPA - Environmental Protection Agency (États-Unis) (agence des États-Unis pour la protection de l'environnement) ; États américains (MA - Massachusetts, MN - Minnesota, NJ - New Jersey, PA - Pennsylvanie, CA - Californie) ; É-U - États-Unis (US - United States) ; EU - European Union (UE - Union européenne) ; F - Fahrenheit ; IARC - International Agency for Research on Cancer (CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer) ; IATA - International Air Transport Association (Association du Transport Aérien International) ; ICAO - International Civil Aviation Organization (OACI - Organisation de l'aviation civile internationale) ; IDL - Ingredient Disclosure List (LDI - Liste de divulgation des ingrédients) (Canada) ; IDLH - Immediately Dangerous to Life and Health (présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé) ; IMDG - International Maritime Dangerous Goods ; ISHL - Japan Industrial Safety and Health Law (Loi japonaise sur la santé et la sécurité) ; IUCLID - International Uniform Chemical Information Database (base de données internationales pour des informations chimiques uniformes) ; JP - Japon ; KECI - Korea Existing Chemicals Inventory (inventaire coréen des produits chimiques existants) ; KECL - Korea Existing Chemicals List (liste coréenne des produits chimiques existants) ; Kow - coefficient de partage octanol-eau (Kow - Octanol/water partition coefficient) ; Koe - Octanol/water partition coefficient (Koe - coefficient de partage octanol-eau) ; KR - Korea (Corée) ; DL50/CL50 - Lethal Dose 50/Lethal Concentration 50 (DL50/CL50 - Dose létale 50/Concentration létale 50) ; LDI - Liste de divulgation des ingrédients (Canada) (IDL - Ingredient Disclosure List) ; LEL - Lower Explosive Limit (LIE - limite inférieure d'explosivité) ; LES - Liste extérieure des substances (Canada) (NLIS - Non-Domestic Substance List) ; LIE - limite inférieure d'explosivité (LEL - Lower Explosive Limit) ; LIS - Liste intérieure des substances (Canada) (LIS Domestic Substances List) ; LLV - Level Limit Value ; LOLI - List Of Lists™ (liste des listes) - ChemADVISOR's Regulatory Database ; MAK - Maximum Concentration Value in the Workplace (valeurs de concentration maximales en milieu de travail) ; MEL - Maximum Exposure Limits (LSE - limites supérieures d'exposition) ; MX - Mexique ; NLIS - Non-Domestic Substance List (LES - Liste extérieure des substances) (Canada) ; NFPA - National Fire Protection Agency (États-Unis) ; NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis) ; NJTSR - New Jersey Trade Secret Registry (États-Unis) ; NTP - National Toxicology Program (États-Unis) ; NZ - Nouvelle-Zélande ; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO - International Civil Aviation Organization) ; OSHA - Occupational Safety and Health Administration (États-Unis) ; PEL - Permissible Exposure Limit (PEL - Limite d'exposition admissible) ; PH - Philippines ; RCRA - Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis) ; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation, and restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions des produits chimiques) ; RID - European Rail Transport (Transport ferroviaire) (Europe) ; RPC - Règlement sur les produits contrôlés (Canada) (CPR - Controlled Products Regulations) ; RTECS - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances® (États-Unis) ; SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act (États-Unis) ; SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Canada) (WHMIS - Workplace Hazardous Materials Information System) ; STEL - Short-term Exposure Limit (limite d'exposition de courte durée) ; STEV - Short-term Exposure Value (valeur STEL - valeur limite pour une exposition de courte durée) ; TCCA - Korea Toxic Chemicals Control Act (loi coréenne sur le contrôle des produits chimiques toxiques) ; TDG - Transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport de marchandises dangereuses) (Canada) ; TMD - Transport de marchandises dangereuses (Canada) (TDG - Transportation of Dangerous Goods) ; TLV - Threshold Limit Value (TLV ou VLE - Valeur limite d'exposition, Canada et Mexique) ; TLV-TWA - valeur limite d'exposition pondérée en fonction du temps (TWAEV - time-weighted average exposure value) ; TPQ - Threshold Planning Quantity (quantité seuil prévue) ; TQ - Threshold Quantity (quantité seuil) ; TSCA - Toxic Substances Control Act (États-Unis) ; TW - Taiwan ; TWA - Time Weighted Average (moyenne pondérée en fonction du temps) ; TWAEV - time-weighted average exposure value (TLV-TWA - valeur limite d'exposition pondérée en fonction du temps) ; UE - Union européenne, (EU - European Union) ; UEL - Upper Explosive Limit (LES - limite supérieure d'explosivité) ; UN/NA - United Nations/North American (Nations Unies/Amérique du Nord) ; US - United States (É-U - États-Unis) ; VLE - Valeur limite d'exposition (Canada et Mexique) ; VN NCI (Projet) - Vietnam National Chemicals Inventory (NCI) (inventaire national des produits chimiques du Vietnam) (Projet) ; WHMIS - Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) (Canada).

### Autres informations

### Avis de non responsabilité

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : GASOIL SOUS VIDE

ID FDS : 82701 FR

L'utilisateur assume tout risque se rattachant à l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, les renseignements figurant dans la présente sont exacts. Toutefois, Safety-Kleen se dégage de toute responsabilité quelle qu'elle soit relative à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements fournis dans la présente. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, du caractère de la qualité marchande ou de la convenance à une fin particulière ou de toute autre nature n'est exprimée par la présente en ce qui concerne les renseignements ou le produit auquel se rapportent lesdits renseignements. Les données contenues dans cette fiche s'appliquent au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur.